



**Proconseil Office de conseil viticole**  
 Jordils 3 - CP 1080 • CH-1001 Lausanne  
 Tel : 021 614 24 31 • Fax : 021 614 24 04  
 Email : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
 Site web : [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

**Laboratoire cantonal d'œnologie**  
 Direction générale de l'agriculture, de la viticulture  
 et des affaires vétérinaires (DGAV)  
 Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges  
 Tél. 079 941 09 18  
 Email : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N° 07 du 31 mai 2021

**Situation actuelle** : changement des conditions météo, forte croissance de la vigne attendue.

**Mildiou** : la fin des pluies avant la fin de l'incubation rend le risque très faible, attention aux prévisions de cette fin de semaine.

**Oïdium** : les conditions météo deviennent favorables et la vigne sensible.

#### Situation actuelle

Le changement de conditions météo accélère la croissance de la vigne. Les stades phénologiques sont pour le moment très étalés selon les régions viticoles du canton mais également selon la sévérité des dégâts dus au gel. Globalement, le Nord vaudois est au stade « grappes visibles », La Côte au stade « boutons floraux agglomérés » et à Lavaux – Chablais, les inflorescences s'allongent et approchent le stade « boutons floraux séparés ».

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
| <b>F</b>   | <b>G</b>   | <b>H</b>   |
| <b>Grappes visibles</b>  | <b>Boutons floraux agglomérés</b>                    | <b>Boutons floraux séparés</b>   |
| Des grappes rudimentaires apparaissent au sommet de la pousse. 4 à 6 feuilles étalées. | Les grappes s'espacent et s'allongent sur la pousse. | Les boutons floraux sont nettement séparés et la forme typique de la grappe apparaît. 10-12 feuilles étalées |

Précipitations et températures moyennes du 13 au 30 mai 2021. Réseau de stations Agrometeo.

| Région (nb de stations) | Pluies (mm) | Temp. moy. (°C) |
|-------------------------|-------------|-----------------|
| La Côte (8)             | 52 à 83     | 12.2            |
| Lavaux (6)              | 75 à 108    | 12.3            |
| Chablais (4)            | 79 à 95     | 12.3            |
| Orbe-Bonvillars (4)     | 52 à 70     | 11.5            |
| Vully (1)               | 67          | 12.0            |

#### Mildiou

##### Observations :

- L'épisode pluvieux du mois de mai s'est enfin terminé. Ce dernier a été particulièrement long et les précipitations étaient quasiment quotidiennes.
- Ces pluies ont permis de faire mûrir les oospores et provoqué les premières infections primaires (validées par le laboratoire extérieur d'Agroscope à Changins). Certaines sont encore en cours d'incubation.
- Le changement de conditions météo a eu lieu juste avant la fin de l'incubation des premières infections primaires. Il n'y a donc pas encore eu d'infections secondaires.
- Dans le laboratoire extérieur de Changins, la première tache a été observée le 26.05 (infection du 16.05). Dans cette parcelle, le développement du mildiou est « favorisé » par le stockage de feuilles avec oospores et rameaux près du sol.
- Dans les conditions du vignoble, aucune observation de tache confirmée ne nous a été rapportée. Si vous trouvez une tache n'oubliez pas de mettre la feuille dans les conditions idéales de sporulation : une nuit dans un sachet à température ambiante avec un coton humide. Une tournée d'observation réalisée vendredi dans les zones les plus précoces et sensibles n'a pas révélé de tache.
- Quelques orages sont annoncés pour ce milieu et fin de semaine. Ils dicteront la fréquence des renouvellements.

Risque moyen estimé :



##### Stratégie :

Le risque peut être considéré comme très faible. Cette situation pourrait évoluer en fonction des orages. Selon la date de la première intervention, il faudra être particulièrement attentif et intervenir avant ces éventuelles précipitations (fin de rémanence et probabilité d'orages forte). Si l'intervention a été

effectuée récemment, il n'y a pas lieu de se précipiter pour le renouvellement, suivez attentivement les précipitations locales et la pousse de la vigne pour décider du prochain traitement.

### **Stratégie mildiou en bio :**

Avec l'utilisation du cuivre pour la lutte contre le mildiou, il faudra être particulièrement attentif aux éventuelles précipitations de cette fin de semaine pour placer le renouvellement. Si vous êtes en fin de rémanence et que la probabilité d'un orage augmente, il sera essentiel d'intervenir en amont pour protéger le feuillage qui s'est développé depuis la dernière application.

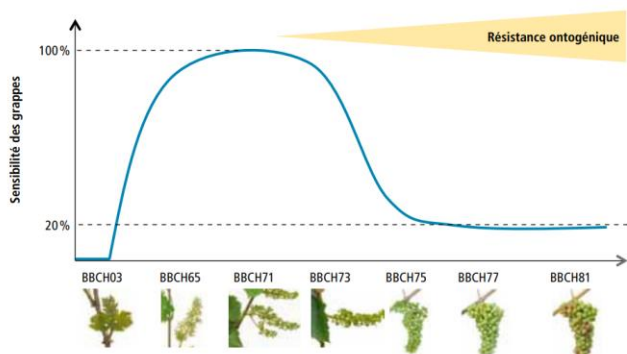
Des doses de 100-150 g/ha de cuivre métal devraient être utilisées (régions plus tardives de Bonvillars et Côtes de l'Orbe : 75 à 100 g/ha).

## **Oïdium**

### **Observations :**

- Les conditions météo deviennent plus favorables à l'oïdium avec une humidité relative élevée autour des épisodes orageux prévus et avec des températures en hausse.

- La sensibilité de la vigne est en augmentation. Pour rappel, la sensibilité des inflorescences et des grappes varie fortement selon le stade phénologique, comme le montre le schéma ci-dessous.



Evolution de la sensibilité des inflorescences et des grappes au cours du développement de la vigne avec apparition de la résistance ontogénique des grappes. Source : Revue suisse Viticulture, Arboriculture, Horticulture (N°46)

Risque moyen estimé :



### **Stratégie :**

Profitez d'un renouvellement pour appliquer un traitement contre l'oïdium si ce n'est pas déjà fait. Des doses de 2.4 à 4 kg de soufre par hectare sont conseillées en fonction du stade de la vigne et de la sensibilité de la parcelle.

### **Stratégie oïdium en bio :**

Appliquez des doses de 2.4 à 4 kg de soufre par hectare selon le stade de la vigne et la sensibilité de la parcelle.

NB : Il convient de tout mettre en œuvre pour limiter le recours au poudrage durant la fleur. Cette pratique ne devrait se réaliser qu'en présence de symptômes et n'est pas sans incidence sur la faune du vignoble.

## **COVID-19 et saisonniers**

Le canton de Vaud a récemment publié une recommandation pour rappeler aux employeurs les règles à respecter pour se protéger en période de COVID-19. Ces mesures pourront être contrôlées par les autorités compétentes. Veuillez en prendre connaissance, elle est disponible à l'adresse suivante : [Recommandation DEIS DSAS travailleurs saisonniers 2021](#)

### **Auteurs :**

**Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard**  
**Philippe Meyer, œnologue cantonal**

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)

**Remarque :** L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.